

**DEMANDE DE DÉROGATION
POUR LA DESTRUCTION, L'ALTÉRATION, OU LA DÉGRADATION
DE SITES DE REPRODUCTION OU D'AIRES DE REPOS D'ANIMAUX D'ESPÈCES ANIMALES PROTÉGÉES**

Titre I du livre IV du code de l'environnement

Arrêté du 19 février 2007 fixant les conditions de demande et d'instruction des dérogations
définies au 4° de l'article L. 411-2 du code l'environnement portant sur des espèces de faune et de flore sauvages protégées

A. VOTRE IDENTITÉ	
Nom et Prénom :
ou Dénomination (pour les personnes morales) :	Ville de STRASBOURG - Service espaces verts et de nature.....
Nom et Prénom du mandataire (le cas échéant) :
Adresse :	N° 1.....Parc de l'Etoile.....
	Commune STRASBOURG.....
	Code postal 67076.....
Nature des activités :	Collectivité territoriale – Gestionnaire des espaces verts et de nature.....
.....	
.....	
Qualification : Gestionnaire des espaces verts et parcs urbains, des arbres d'alignement et des massifs forestiers de la Ville de Strasbourg. Gestionnaire des réserves naturelles nationales de l'île du Rohrschollen et du Massif forestier de Strasbourg-Neuhof / Illkirch-Graffenstaden.....	

B. QUELS SONT LES SITES DE REPRODUCTION ET LES AIRES DE REPOS DÉTRUITS, ALTÉRÉS OU DÉGRADÉS	
ESPÈCE ANIMALE CONCERNÉE Nom scientifique Nom commun	Description (1)
B1 <i>Ciconia ciconia</i> Cigogne blanche	Destruction de 2 nids suite à l'abattage d'urgence des deux arbres supports pour raison sécuritaire dans le Parc de l'Orangerie à Strasbourg, le 17 novembre 2015.
B2	

(1) préciser les éléments physiques et biologiques des sites de reproduction et aires de repos auxquels il est porté atteinte

C. QUELLE EST LA FINALITÉ DE LA DESTRUCTION, DE L'ALTÉRATION OU DE LA DÉGRADATION *			
Protection de la faune ou de la flore	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux forêts	<input type="checkbox"/>
Sauvetage de spécimens	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux eaux	<input type="checkbox"/>
Conservation des habitats	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages à la propriété	<input checked="" type="checkbox"/>
Etude écologique	<input type="checkbox"/>	Protection de la santé publique	<input type="checkbox"/>
Etude scientifique autre	<input type="checkbox"/>	Protection de la sécurité publique	<input checked="" type="checkbox"/>
Prévention de dommages à l'élevage	<input type="checkbox"/>	Motif d'intérêt public majeur	<input type="checkbox"/>
Prévention de dommages aux pêcheries	<input type="checkbox"/>	Détention en petites quantités	<input type="checkbox"/>
Prévention de dommages aux cultures	<input type="checkbox"/>	Autres	<input type="checkbox"/>

Préciser l'action générale dans laquelle s'inscrit l'opération, l'objectif, les résultats attendus, la portée locale, régionale ou nationale : **Les deux arbres supportant les deux nids présentaient un état sanitaire et sécuritaire dangereux ne permettant pas leur maintien au vu de leur localisation dans un lieu public très fréquenté. De plus, les deux branches charpentières accueillant les nids étaient dans état de dégradation avancé et leur situation en surplomb d'une allée de promenade, nécessitait une intervention à court terme. La Ville de Strasbourg a informé la DREAL de la situation et sur les conseils de cette dernière, sollicité l'aval de l'association APRECIAL, détentrice d'une dérogation. L'abattage des deux arbres a eu lieu le 17 novembre 2015, c'est-à-dire en dehors de la période de nidification et n'a entraîné la destruction d'aucun individu.**

Suite sur papier libre

D. QUELLES SONT LA NATURE ET LES MODALITÉS DE DESTRUCTION, D'ALTÉRATION OU DE DÉGRADATION *
*

Destruction Préciser : **Abattage pour raison sécuritaire des deux arbres supports des deux nids**.....

Altération Préciser :

Dégradation Préciser :

Suite sur papier libre

E. QUELLE EST LA QUALIFICATION DES PERSONNES ENCADRANT LES OPÉRATIONS *

Formation initiale en biologie animale Préciser : **Agents de la cellule « expertise faune-flore » du service des espaces verts et de nature (Bac+2 à bac+5 en environnement)**.....

Formation continue en biologie animale Préciser : **Agents de la « Gestion faune » du service des espaces verts et de nature**.....

Autre formation Préciser :

F. QUELLE EST LA PÉRIODE OU LA DATE DE DESTRUCTION, D'ALTÉRATION OU DE DÉGRADATION

Préciser la période : **Les arbres ont dû être abattus le 17.11.2015 : hors période de nidification et avant le retour de migration**.....

ou la date :

G. QUELS SONT LES LIEUX DE DESTRUCTION, D'ALTÉRATION OU DE DÉGRADATION

Régions administratives : **Région Grand Est**.....

Départements : **Bas-Rhin**.....

Cantons : **Strasbourg**.....

Communes : **Strasbourg**.....

H. EN ACCOMPAGNEMENT DE LA DESTRUCTION, DE L'ALTÉRATION OU DE LA DÉGRADATION, QUELLES SONT LES MESURES PRÉVUES POUR LE MAINTIEN DE L'ESPÈCE CONCERNÉE DANS UN ÉTAT DE CONSERVATION FAVORABLE *

Reconstitution de sites de reproduction et aires de repos

Mesures de protection réglementaires

Mesures contractuelles de gestion de l'espace

Renforcement des populations de l'espèce

Autres mesures Préciser :

Préciser éventuellement à l'aide de cartes ou de plans les mesures prises pour éviter tout impact défavorable sur la population de l'espèce concernée : **Mise à disposition de deux sites de nidification (assises de nid sur mâts) à la ferme de Bussière (Strasbourg-Robertsau) à proximité immédiate de zones prairiales et humides favorables à l'espèce et déjà fréquentées par celle-ci. Ces espaces prairiaux, propriété de la Ville, sont gérés de manière extensive pour préserver la biodiversité.**

Suite sur papier libre

I. COMMENT SERA ÉTABLI LE COMPTE RENDU DE L'OPÉRATION

Bilan d'opérations antérieures (s'il y a lieu) : **Un 1er couple a visité les installations au printemps de 2015, puis un couple s'est établi sur un des deux nids de substitution au printemps 2016 pour y tenter une reproduction. Un 2ème couple a également été observé à proximité des dispositifs en 2016 mais ne s'est pas installé**.....

Modalités de compte rendu des opérations à réaliser : **La Ville de Strasbourg a, au travers du compte-rendu exigé par l'APRECIAL, informé la DREAL Grand Est du déroulement des opérations. Elle s'engage à également à retourner chaque année le bilan de la nidification au niveau des dispositifs compensatoires**.....

* cocher les cases correspondantes

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès des services préfectoraux.

Fait à **STRASBOURG** le **9 MAI 2017**.....

Votre signature

Christel KOHLER
Adjointe au Maire

**DEMANDE DE DÉROGATION
POUR LA DESTRUCTION, L'ALTÉRATION, OU LA DÉGRADATION
DE SITES DE REPRODUCTION OU D'AIRES DE REPOS D'ANIMAUX D'ESPÈCES ANIMALES PROTÉGÉES**

Titre I du livre IV du code de l'environnement

Arrêté du 19 février 2007 fixant les conditions de demande et d'instruction des dérogations
définies au 4° de l'article L. 411-2 du code l'environnement portant sur des espèces de faune et de flore sauvages protégées

A. VOTRE IDENTITÉ	
Nom et Prénom :	
ou Dénomination (pour les personnes morales) : Ville de STRASBOURG - Service espaces verts et de nature	
Nom et Prénom du mandataire (le cas échéant) :	
Adresse : N° 1..... Parc de l'Etoile	
Commune STRASBOURG	
Code postal 67076	
Nature des activités : Collectivité territoriale – Gestionnaire des espaces verts et de nature	
Qualification : Gestionnaire des espaces verts et parcs urbains, des arbres d'alignement et des massifs forestiers de la Ville de Strasbourg. Gestionnaire des réserves naturelles nationales de l'île du Rohrschollen et du Massif forestier de Strasbourg-Neuhof / Illkirch-Graffenstaden	

B. QUELS SONT LES SITES DE REPRODUCTION ET LES AIRES DE REPOS DÉTRUITS, ALTÉRÉS OU DÉGRADÉS	
ESPÈCE ANIMALE CONCERNÉE Nom scientifique Nom commun	Description (1)
B1 <i>Ciconia ciconia</i> Cigogne blanche	Destruction potentiel de nid ou de son support dans le cadre d'intervention de mise en sécurité vis-à-vis des personnes et des biens (nid dangereux, arbre support fragilisé par exemple).
B2	

(1) préciser les éléments physiques et biologiques des sites de reproduction et aires de repos auxquels il est porté atteinte

C. QUELLE EST LA FINALITÉ DE LA DESTRUCTION, DE L'ALTÉRATION OU DE LA DÉGRADATION *			
Protection de la faune ou de la flore	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux forêts	<input type="checkbox"/>
Sauvetage de spécimens	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux eaux	<input type="checkbox"/>
Conservation des habitats	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages à la propriété	<input checked="" type="checkbox"/>
Etude écologique	<input type="checkbox"/>	Protection de la santé publique	<input type="checkbox"/>
Etude scientifique autre	<input type="checkbox"/>	Protection de la sécurité publique	<input checked="" type="checkbox"/>
Prévention de dommages à l'élevage	<input type="checkbox"/>	Motif d'intérêt public majeur	<input type="checkbox"/>
Prévention de dommages aux pêcheries	<input type="checkbox"/>	Détention en petites quantités	<input type="checkbox"/>
Prévention de dommages aux cultures	<input type="checkbox"/>	Autres	<input type="checkbox"/>

Préciser l'action générale dans laquelle s'inscrit l'opération, l'objectif, les résultats attendus, la portée locale, régionale ou nationale : **Une importante colonie de Cigogne blanche s'est installée sur le site de l'Orangerie à Strasbourg. Cette situation implique potentiellement des interventions de mise en sécurité nécessitant l'enlèvement d'un nid de Cigogne ou de son support. Cependant l'instruction d'une demande de dérogation à l'interdiction de détruire le nid de cette espèce protégée est incompatible avec le caractère urgent de telles situations. Afin de pouvoir intervenir rapidement pour préserver la sécurité des personnes et des biens, la Ville de Strasbourg souhaite disposer d'une dérogation permanente lui permettant d'intervenir urgemment lorsque de telles situations se présentent, tout en respectant un cadre légal.**

En contrepartie elle porte le projet d'attirer les couples nicheurs vers un secteur de la Robertsau moins problématique et plus naturel.

Suite sur papier libre

D. QUELLES SONT LA NATURE ET LES MODALITÉS DE DESTRUCTION, D'ALTÉRATION OU DE DÉGRADATION

*
 Destruction Préciser : **Enlèvement potentiel de nid dangereux ou suppression d'un support de nid présentant un risque (arbre dangereux)**.....
 Altération Préciser :
 Dégradation Préciser :
 Suite sur papier libre

E. QUELLE EST LA QUALIFICATION DES PERSONNES ENCADRANT LES OPÉRATIONS *

Formation initiale en biologie animale Préciser : **Agents de la cellule « expertise faune-flore » du service des espaces verts et de nature (Bac+2 à bac+5 en environnement)**.....
 Formation continue en biologie animale Préciser : **Agents de la « Gestion faune » du service des espaces verts et de nature**.....
 Autre formation Préciser :

F. QUELLE EST LA PÉRIODE OU LA DATE DE DESTRUCTION, D'ALTÉRATION OU DE DÉGRADATION

Préciser la période : **La période située en-dehors de la saison de nidification sera systématiquement privilégiée si possible**.....
 ou la date :

G. QUELS SONT LES LIEUX DE DESTRUCTION, D'ALTÉRATION OU DE DÉGRADATION

Régions administratives : **Région Grand Est**.....
 Départements : **Bas-Rhin**.....
 Cantons : **Strasbourg**.....
 Communes : **Strasbourg et territoire de l'Eurométropole**.....

H. EN ACCOMPAGNEMENT DE LA DESTRUCTION, DE L'ALTÉRATION OU DE LA DÉGRADATION, QUELLES SONT LES MESURES PRÉVUES POUR LE MAINTIEN DE L'ESPÈCE CONCERNÉE DANS UN ÉTAT DE CONSERVATION FAVORABLE *

Reconstitution de sites de reproduction et aires de repos
 Mesures de protection réglementaires
 Mesures contractuelles de gestion de l'espace
 Renforcement des populations de l'espèce
 Autres mesures Préciser :

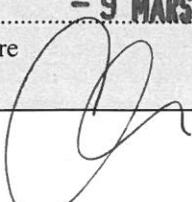
Préciser éventuellement à l'aide de cartes ou de plans les mesures prises pour éviter tout impact défavorable sur la population de l'espèce concernée : **Afin d'inciter les individus libres à venir nicher sur le secteur choisi, des individus captifs du zoo de l'Orangerie ont été installés dans un enclos à proximité de dispositifs de nidification déjà mis en place à la ferme de Bussièrre.**
Pour accroître l'offre d sites de nidification et contrebalancer l'attractivité de la colonie de l'Orangerie, des arbres situés à proximité de la ferme de Bussièrre seront également étêtés.
La Ville de Strasbourg mène une politique d'acquisition et de restauration des milieux naturels à la Robertsau. Nombre de prairies et de zones humides bénéficient d'une gestion extensive ou de restauration favorable à la biodiversité, ce qui est bénéfique à la Cigogne blanche, ainsi qu'à ses proies.
 Suite sur papier libre

I. COMMENT SERA ÉTABLI LE COMPTE RENDU DE L'OPÉRATION

Bilan d'opérations antérieures (s'il y a lieu) : **Deux nids de substitution ont été installés à la ferme de Bussièrre en compensation de l'abattage sécuritaire de 2 platanes supportant un nid de cigogne en 2015. L'un des nids a été investi au printemps 2016 par un couple reproducteur.**.....
 Modalités de compte rendu des opérations à réaliser : **Communication à la DREAL du nombre de nids éventuellement enlevés dans le cadre de mises en sécurité, du nombre d'arbres traités et du nombre de couples nicheurs s'installant à la Robertsau.**.....

* cocher les cases correspondantes

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès des services préfectoraux.

Fait à **STRASBOURG** le
 - 9 MARS 2017
 Votre signature  **Christel KOHLER**
Adjointe au Maire

DEMANDE DE DEROGATION

POUR LA CAPTURE OU L'ENLEVEMENT*

LA DESTRUCTION *

LA PERTURBATION INTENTIONNELLE *

DE SPECIMENS D'ESPECES ANIMALES PROTEGEES

*cocher la case correspondant à l'opération faisant l'objet de la demande

Titre 1 du livre IV du code de l'environnement

Arrêté du 19 février 2007 fixant les conditions de demande et d'instruction

des dérogations définies au 4° de l'article L. 411-2 du code de l'environnement portant sur des espèces de faune et flore sauvage protégées.

A. VOTRE IDENTITE

Nom et Prénom :
 ou Dénomination (pour les personnes morales) : **Ville de STRASBOURG – Service espaces verts et de nature.....**
 Nom et Prénom du mandataire (le cas échéant) :
 Adresse : N° 1.....Rue : **Parc de l'Etoile.....**
 Commune **STRASBOURG.....**
 Code postal **67076.....**
 Nature des activités : **Collectivité territoriale – Gestionnaire des espaces verts et de nature**
 Qualification : **Gestionnaire des espaces verts et parcs urbains, des arbres d'alignement et des massifs forestiers de la Ville de Strasbourg. Gestionnaire des réserves naturelles nationales de l'île du Rohrschollen et du Massif forestier de Strasbourg-Neuhof / Illkirch-Graffenstaden**

B. IDENTIFICATION DES SPECIMENS

Nom scientifique Nom commun	Quantité	Description (1)
B1 <i>Ciconia ciconia</i> Cigogne blanche	Indéterminée	Couples de cigognes nicheurs dont le nid aura été enlevé dans le cadre d'opération de mise en sécurité (nid ou support de nid dangereux)

(1) nature des spécimens, sexe, signes particuliers

C. QUELLE EST LA FINLAITE DE L'OPERATION *

Protection de la faune sauvage	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux cultures	<input type="checkbox"/>
Sauvetage de spécimens	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux forêts	<input type="checkbox"/>
Conservation des habitats	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux eaux	<input type="checkbox"/>
Inventaire des populations	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages à la propriété	<input checked="" type="checkbox"/>
Etude écoéthologique	<input type="checkbox"/>	Protection de la santé publique	<input type="checkbox"/>
Etude génétique ou biométrique	<input type="checkbox"/>	Protection de la sécurité publique	<input checked="" type="checkbox"/>
Etude scientifique autre	<input type="checkbox"/>	Motifs d'intérêt public majeur	<input type="checkbox"/>
Prévention de dommages à l'élevage	<input type="checkbox"/>	Détention en petites quantités	<input type="checkbox"/>
Prévention de dommages aux pêcheries	<input type="checkbox"/>	Autre	<input type="checkbox"/>

Préciser l'action générale dans laquelle s'inscrit l'opération, l'objectif, les résultats attendus, la portée locale, régionale ou nationale:
Une importante colonie de Cigogne blanche s'est installée sur le site de l'Orangerie à Strasbourg. Cette situation implique potentiellement des interventions de mise en sécurité nécessitant l'enlèvement d'un nid de Cigogne ou de son support. Cependant l'instruction d'une demande de dérogation à l'interdiction de détruire le nid de cette espèce protégée est incompatible avec le caractère urgent de telles situations. Afin de pouvoir intervenir rapidement pour préserver la sécurité des personnes et des biens, la Ville de Strasbourg souhaite disposer d'une dérogation permanente lui permettant d'intervenir urgemment lorsque de telles situations se présentent, tout en respectant un cadre légal.
En contrepartie elle porte le projet d'attirer les couples nicheurs vers un secteur de la Robertsau moins problématique et plus naturel.
 Suite sur papier libre

D. QUELLES SONT LES MODALITES ET LES TECHNIQUES DE L'OPERATION

(renseigner l'une des rubriques suivantes en fonction de l'opération considérée)

D1. CAPTURE OU ENLEVEMENT

Capture définitive Préciser la destination des animaux capturés :.....
 Capture temporaire avec relâcher sur place avec relâché différé
 S'il y a lieu préciser les conditions de conservation des animaux avant le relâcher :
 S'il y a lieu préciser la date, le lieu et les conditions de relâcher :
 Capture manuelle Capture au filet
 Capture avec épuisette Pièges Préciser :.....

Autres moyens de capture Préciser :

Utilisation de sources lumineuses Préciser :

Utilisation d'émissions sonores Préciser :

Modalité de marquage des animaux (description et justification) :

Suite sur papier libre.

D2 DESTRUCTION *

Destruction des nids Préciser : **Cas exceptionnel d'un nid ou d'un support de nid dangereux**.....

Destruction des œufs Préciser :

Destruction des animaux Par animaux prédateurs Préciser :

Par pièges Préciser :

Par capture et euthanasie Préciser :

Par arme de chasse Préciser :

Autres moyens de destruction Préciser :

Suite sur papier libre.

D3 PERTURBATION INTENTIONNELLE *

Utilisation d'animaux sauvage prédateur Préciser :

Utilisation d'animaux domestiques Préciser :

Utilisation de sources lumineuses Préciser :

Utilisation d'émissions sonores Préciser :

Utilisation de moyens pyrotechniques Préciser :

Utilisation d'armes de tir Préciser :

Utilisation d'autres moyens de perturbation intentionnelle Préciser : **Perturbation induite suite à l'enlèvement des nids utilisés par les individus nicheurs**.....

Suite sur papier libre.

E. QUELLE EST LA QUALIFICATION DES PERSONNES CHARGÉES DE L'OPERATION

Formation initiale en biologie animale Préciser : **Agents de la « cellule expertise faune-flore » des services espaces verts (Bac+2 à Bac+5 en environnement)**.....

Formation continue en biologie animale Préciser : **Agents de la « cellule gestion faune » des services espaces verts**.....

Autre formation Préciser :

F. QUELLE EST LA PERIODE OU DATE DE L'OPERATION

Préciser la période : **la période située en-dehors de la saison de reproduction sera systématiquement privilégiée si possible**.....

ou la date :

G. QUELS SONT LES LIEUX DE L'OPERATION

Région administrative : **Région Grand-Est**

Départements : **Bas-Rhin**

Cantons : **Strasbourg**

Communes : **Strasbourg et le territoire de l'Eirométropole**.....

H. EN ACCOMPAGNEMENT DE L'OPERATION, QUELLES SONT LES MESURES PREVUES POUR LE MAINTIEN DE L'ESPECE CONCERNEE DANS UN ETAT DE CONSERVATION FAVORABLE ? *

Relâcher des animaux capturés Mesures de protection réglementaires

Renforcement des populations de l'espèce Mesures contractuelle de gestion de l'espace

Préciser éventuellement à l'aide de carte ou de plan, les mesures prises pour éviter tout impact défavorable sur la population de l'espèce concernée : **Afin d'inciter les individus libres à venir nicher sur le secteur choisi, des individus captifs du zoo de l'Orangerie ont été installés dans un enclos à proximité de dispositifs de nidification déjà mis en place à la ferme de Bussière. Pour accroître l'offre d sites de nidification et contrebalancer l'attractivité de la colonie de l'Orangerie, des arbres situés à proximité de la ferme de Bussière seront également étêtés.**

La Ville de Strasbourg mène une politique d'acquisition et de restauration des milieux naturels à la Robertsau. Nombre de prairies et de zones humides bénéficient d'une gestion extensive ou de restauration favorable à la biodiversité, ce qui est bénéfique à la Cigogne blanche, ainsi qu'à ses proies.....

Suite sur papier libre

I. COMMENT SERA ETABLI LE COMPTE RENDU DE L'OPERATION

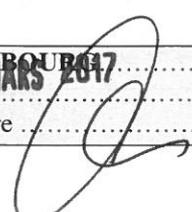
Bilan des opérations (s'il y a lieu) : **Deux nids de substitution ont été installés à la ferme de Bussière en compensation de l'abattage sécuritaire de 2 platanes supportant un nid de cigogne en 2015. L'un des nids a été investi au printemps 2016 par un couple reproducteur**.....

Modalités de compte rendu des opérations à réaliser : **Communication à la DREAL du nombre de nids éventuellement enlevés dans le cadre de mises en sécurité, du nombre d'arbres traités et du nombre de couples nicheurs s'installant à la Robertsau.**

* cocher les cases correspondantes

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès des services préfectoraux.

Fait à **STRASBOURG** le **9 MARS 2017** **Christel KOHLER** Adjointe au Maire

Signature 

DEMANDE DE DEROGATION
 POUR LA CAPTURE OU L'ENLEVEMENT*
 LA DESTRUCTION *
 LA PERTURBATION INTENTIONNELLE *

DE SPECIMENS D'ESPECES ANIMALES PROTEGEES
 *cocher la case correspondant à l'opération faisant l'objet de la demande

Titre 1 du livre IV du code de l'environnement
 Arrêté du 19 février 2007 fixant les conditions de demande et d'instruction
 des dérogations définies au 4° de l'article L. 411-2 du code de l'environnement portant sur des espèces de faune et flore sauvage protégées.

A. VOTRE IDENTITE

Nom et Prénom :
 ou Dénomination (pour les personnes morales) : **Ville de STRASBOURG - Service espaces verts et de nature**
 Nom et Prénom du mandataire (le cas échéant) :
 Adresse : N° 1.....Rue : **Parc de l'Etoile.....**
 Commune **STRASBOURG.....**
 Code postal **67076.....**
 Nature des activités : **Collectivité territoriale – Gestionnaire des espaces verts et de nature**
 Qualification : **Gestionnaire des espaces verts et parcs urbains, des arbres d'alignement et des massifs forestiers de la Ville de Strasbourg, Gestionnaire des réserves naturelles nationales de l'île du Rohrschollen et du Massif forestier de Strasbourg-Neuhof / Illkirch-Graffenstaden**

B. IDENTIFICATION DES SPECIMENS

Nom scientifique Nom commun	Quantité	Description (1)
B1 <i>Ciconia ciconia</i> Cigogne blanche	2 couples nicheurs (soit 4 individus)	Les 2 couples concernés n'ont pu réinvestir leur nid au retour de migration, suite à l'abattage d'urgence des deux arbres supports pour raison sécuritaire dans le Parc de l'Orangerie à Strasbourg, le 17 novembre 2015.

(1) nature des spécimens, sexe, signes particuliers

C. QUELLE EST LA FINLAITE DE L'OPERATION *

Protection de la faune sauvage	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux cultures	<input type="checkbox"/>
Sauvetage de spécimens	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux forêts	<input type="checkbox"/>
Conservation des habitats	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux eaux	<input type="checkbox"/>
Inventaire des populations	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages à la propriété	<input type="checkbox"/>
Etude écoéthologique	<input type="checkbox"/>	Protection de la santé publique	<input type="checkbox"/>
Etude génétique ou biométrique	<input type="checkbox"/>	Protection de la sécurité publique	<input checked="" type="checkbox"/>
Etude scientifique autre	<input type="checkbox"/>	Motifs d'intérêt public majeur	<input type="checkbox"/>
Prévention de dommages à l'élevage	<input type="checkbox"/>	Détention en petites quantités	<input type="checkbox"/>
Prévention de dommages aux pêcheries	<input type="checkbox"/>	Autre	<input type="checkbox"/>

Préciser l'action générale dans laquelle s'inscrit l'opération, l'objectif, les résultats attendus, la portée locale, régionale ou nationale:
Abattage le 17.11.2015 pour raison sécuritaire imminente de deux arbres du Parc de l'Orangerie diagnostiqués dangereux à court terme et supportant chacun un nid de cigognes.
 Suite sur papier libre

D. QUELLES SONT LES MODALITES ET LES TECHNIQUES DE L'OPERATION
 (renseigner l'une des rubriques suivantes en fonction de l'opération considérée)

D1. CAPTURE OU ENLEVEMENT

Capture définitive Préciser la destination des animaux capturés :

Capture temporaire avec relâcher sur place avec relâché différé

S'il y a lieu préciser les conditions de conservation des animaux avant le relâcher :

S'il y a lieu préciser la date, le lieu et les conditions de relâcher:

Capture manuelle Capture au filet

Capture avec épuisette Pièges Préciser :

Autres moyens de capture Préciser :

Utilisation de sources lumineuses Préciser :

Utilisation d'émissions sonores Préciser :

Modalité de marquage des animaux (description et justification) :

Suite sur papier libre.

D2 DESTRUCTION *

Destruction des nids Préciser : **Destruction de 2 nids suite à l'abattage par mesure de prévention de 2 arbres supports diagnostiqués dangereux**.....

Destruction des œufs Préciser :

Destruction des animaux Par animaux prédateurs Préciser :

Par pièges Préciser :

Par capture et euthanasie Préciser :

Par arme de chasse Préciser :

Autres moyens de destruction Préciser :

Suite sur papier libre.

D3 PERTURBATION INTENTIONNELLE *

Utilisation d'animaux sauvage prédateur Préciser :

Utilisation d'animaux domestiques Préciser :

Utilisation de sources lumineuses Préciser :

Utilisation d'émissions sonores Préciser :

Utilisation de moyens pyrotechniques Préciser :

Utilisation d'armes de tir Préciser :

Utilisation d'autres moyens de perturbation intentionnelle Préciser : **Perturbation induite suite à l'enlèvement des nids utilisés par les individus nicheurs**.....

Suite sur papier libre.

E. QUELLE EST LA QUALIFICATION DES PERSONNES CHARGÉES DE L'OPERATION

Formation initiale en biologie animale Préciser : **Agents de la « cellule expertise faune-flore » des services espaces verts (Bac+2 à Bac+5 en environnement)**.....

Formation continue en biologie animale Préciser : **Agents de la « cellule gestion faune » des services espaces verts**.....

Autre formation Préciser :

F. QUELLE EST LA PERIODE OU DATE DE L'OPERATION

Préciser la période :

ou la date : **le 17 novembre 2015 en dehors la période reproduction**.....

G. QUELS SONT LES LIEUX DE L'OPERATION

Région administrative : **Région Grand-Est**.....

Départements : **Bas-Rhin**.....

Cantons : **Strasbourg**.....

Communes : **Strasbourg**.....

H. EN ACCOMPAGNEMENT DE L'OPERATION, QUELLES SONT LES MESURES PREVUES POUR LE MAINTIEN DE L'ESPECE CONCERNEE DANS UN ETAT DE CONSERVATION FAVORABLE ? *

Relâcher des animaux capturés	Mesures de protection réglementaires
Renforcement des populations de l'espèce	Mesures contractuelle de gestion de l'espace

Préciser éventuellement à l'aide de carte ou de plan, les mesures prises pour éviter tout impact défavorable sur la population de l'espèce concernée : **Mise à disposition de deux supports de nidification (assises de nids sur mât) à proximité immédiate de zones favorables à l'espèce (Ferme de Bussière Strasbourg-Robertsau)**.....

Suite sur papier libre

I. COMMENT SERA ETABLI LE COMPTE RENDU DE L'OPERATION

Bilan des opérations (s'il y a lieu) : **Un 1er couple a visité les installations au printemps de 2015, puis un couple s'est établi sur un des deux nids de substitution au printemps 2016 pour s'y reproduire. Un 2ème couple a également été observé à proximité des dispositifs en 2016 mais ne s'est pas installé**.....

Modalités de compte rendu des opérations à réaliser : **La Ville de Strasbourg a, au travers du compte-rendu exigé par l'APRECIAL, informé la DREAL Grand Est du déroulement des opérations. Elle s'engage à également à retourner chaque année le bilan de la nidification au niveau des dispositifs compensatoires.**

* cocher les cases correspondantes

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès des services préfectoraux.

Fait à **STRASBOURG**
le **9 MARS 2017**
Votre signature **Christel KOHLER**
Adjointe au Maire

